



N° 88F0006XIF au catalogue — N° 015

ISSN: 1706-8975

ISBN: 0-662-77685-2

## Document de travail

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique,  
documents de travail

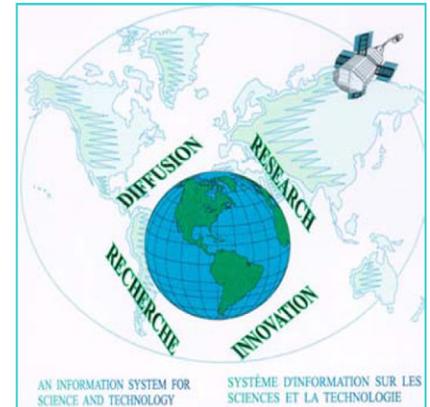
### **Innovation dans les collectivités: rendement en matière d'innovation des firmes du secteur de la fabrication dans les collectivités canadiennes**

Par Pierre Therrien (Industrie Canada) et  
Frances Anderson (Statistique Canada)

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique (DSIIE)  
7-A Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136

*Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.*



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## **PERSONNES-RESSOURCES À CONTACTER POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS**

### **Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique**

Directeur Dr. F.D. Gault (613-951-2198)

Directeur adjoint Craig Kuntz (613-951-7092)

### **Programme d'information sur les sciences et la technologie**

Conseillère spéciale, Science et technologie  
Dr. Frances Anderson (613-951-6307)

Chef, Indicateurs du savoir  
Michael Bordt (613-951-8585)

Conseiller spécial, Sciences de la vie  
Antoine Rose (613-951-9919)

### **Section des enquêtes des sciences et de l'innovation**

Chef, Enquêtes sur la science et la technologie  
Antoine Rose (613-951-9919)

**Télécopieur: (613-951-9920)**

**Courriel :** [Dsiieinfo@statcan.ca](mailto:Dsiieinfo@statcan.ca)

### **Documents de travail**

Les Documents de travail publient des travaux relatifs aux questions liées à la science et la technologie. Tous les documents sont sujets à un contrôle interne. Les opinions exprimées dans les articles sont celles des auteurs et ne sont pas nécessairement partagées par Statistique Canada.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6

**Innovation dans les collectivités :  
rendement en matière d'innovation des firmes  
du secteur de la fabrication dans les collectivités canadiennes**

Pierre Therrien (Industrie Canada) et  
Frances Anderson (Statistique Canada)

Comment obtenir d'autres renseignements :  
Service national de renseignements : 1 800 263-1136  
Renseignements par courriel : [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

Septembre 2004

88F0006XIF2004015  
ISSN : 1706-8975  
ISBN : 0-662-77685-2

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

### Nota :

En raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas toujours à l'addition de leurs composantes.

## ***Innovation dans les collectivités***

Depuis le début de 2003, la Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique (DSIIE) de Statistique Canada collabore avec la Direction de l'innovation du marché d'Industrie Canada, afin de regrouper les indicateurs existants de l'innovation dans les collectivités et d'en élaborer de nouveaux. La présente série de documents de travail sur l'**Innovation dans les collectivités** fait ressortir certains résultats provenant de regroupement d'indicateurs. Même s'il existe d'autres initiatives en vue d'élaborer des données plus détaillées au niveau des collectivités au Canada, cette série est axée sur l'innovation, les industries à vocation technologique, la R-D et le personnel hautement qualifié.

Dans certains cas, nous avons pu produire des estimations au niveau de la collectivité à partir d'enquêtes qui n'étaient pas prévues à cette fin au départ. Dans d'autres cas, nous avons exploité et précisé les ensembles de données administratives, afin d'en tirer des données fiables au niveau de la collectivité. Des indicateurs pertinents de l'innovation ont été aussi élaborés à partir d'ensembles de données infraprovinciales existantes, comme les données des Profils des communautés du recensement de Statistique Canada. Cette Série de documents vise à proposer des indicateurs et à stimuler la discussion.

### **Contexte et objectif**

Les décideurs et autres experts du développement économique réclament maintenant dans une large mesure de l'information plus détaillée concernant l'innovation dans les collectivités. Même si les aspects théoriques des systèmes régionaux et locaux d'innovation sont de plus en plus acceptés comme cadre conceptuel pertinent pour comprendre le processus d'innovation, l'élaboration des données continue d'accuser des retards<sup>1</sup>.

Il existe plusieurs raisons pour expliquer l'absence de données fiables au niveau des collectivités. D'une part, il est difficile de mesurer certains éléments clés de systèmes régionaux ou locaux d'innovation, comme le réseautage ou le rôle de la confiance mutuelle facilitant les échanges.

D'autre part, la collecte de données, et plus particulièrement celle de données sur les firmes, est effectuée en vue de permettre la production d'estimations aux niveaux national et provincial. Lorsque l'on désagrège les données nationales et provinciales en données infraprovinciales, des questions de confidentialité et de fiabilité des estimations sont susceptibles de se poser. Il est beaucoup plus coûteux d'effectuer les enquêtes au niveau infraprovincial qu'aux niveaux national et provincial, étant donné qu'il faut des échantillons beaucoup plus importants pour assurer la fiabilité des estimations.

Même s'il n'est pas possible de mesurer tous les aspects des systèmes régionaux et locaux d'innovation, certaines données sont disponibles depuis longtemps (p. ex., les données du recensement sur les professions et les niveaux de scolarité des travailleurs au niveau des collectivités), tandis

que d'autres indicateurs ont été élaborés récemment. Le présent document de travail analyse certaines des données élaborées récemment à partir de l'Enquête sur l'innovation de 1999, qui serviront à établir des indicateurs du rendement en matière d'innovation au niveau des collectivités. De façon plus précise, le présent document présentera les résultats des collectivités en matière d'innovation, en comparant le pourcentage d'établissements innovateurs dans les collectivités canadiennes à l'estimation nationale. On abordera brièvement les tendances selon le type de région géographique et l'emplacement.

### **Résultats**

On compte 140 collectivités au Canada dont le noyau urbain est constitué d'au moins 10 000 habitants. Parmi ces collectivités, 26 ont un noyau urbain d'au moins 100 000 habitants et sont appelés régions métropolitaines de recensement (RMR), tandis que les 114 qui restent ont un noyau urbain qui se situe entre 10 000 et 99 999 habitants et sont appelées agglomérations de recensement (AR)<sup>2</sup>.

Des données sont disponibles à partir de l'Enquête sur l'innovation de 1999 concernant les firmes<sup>3</sup> du secteur de la fabrication pour la totalité des 26 RMR et pour environ 50 % des AR. On ne dispose pas de données pour les 50 % d'AR qui restent, en raison de l'échantillon trop limité d'établissements ou de l'absence d'établissements échantillonnés dans ces AR. Le présent document de travail sera fondé sur l'analyse des 88 collectivités au sujet desquelles on dispose d'un nombre suffisant d'observations.

1. Pour les concepts théoriques des systèmes régionaux et locaux d'innovation, voir, par exemple J. Niosi, « Regional Systems of Innovation: Market Pull and Government Push », dans J. Holbrook et D. Wolfe (sous la dir.) *Knowledge, Clusters and Regional Innovation*, McGill-Queen's University Press, Kingston et Montréal, 2002 et J. De La Mothe et G. Paquet (sous la dir.), *Local and Regional Systems of Innovation*, Kluwer Academic Publisher, 1998.

2. Voir la section sur les unités géographiques à la fin du document pour un examen du système de classification géographique de Statistique Canada.

3. Le terme « firme » est utilisé comme équivalent de l'unité statistique de l'analyse, qui est l'« établissement ». Pour les détails, voir la note à la fin du document.

**Tableau 1 : Innovation dans les collectivités mesurée par le pourcentage d'entreprises innovatrices du secteur de la fabrication par rapport à l'estimation nationale pour certaines collectivités, 1999**

	Nombre de collectivités	Pourcentage des collectivités
Significativement plus élevée que l'estimation nationale (+)	29	33 %
Ne diffère pas de façon significative de l'estimation nationale (=)	43	49 %
Significativement inférieure à l'estimation nationale (-)	16	18 %
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100 %</b>

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'innovation de 1999

Le pourcentage d'établissements innovateurs du secteur de la fabrication ne diffère pas de façon significative de l'estimation nationale dans près de la moitié (43) des 88 collectivités (tableau 1)<sup>4</sup>, tandis que presque 20 % des collectivités (16) se situe significativement inférieure à l'estimation nationale et, enfin, le tiers des collectivités (29) se situe significativement plus élevée que l'estimation nationale. Il est à noter qu'à partir des données de l'Enquête sur l'innovation de 1999, l'estimation nationale d'établissements innovateurs du secteur de la fabrication est de 81 %<sup>5</sup>, une entreprise innovatrice étant une entreprise qui a développé des produits ou des processus nouveaux ou

sensiblement améliorés au cours des trois années précédentes (1997 à 1999). Les innovations peuvent constituer une première mondiale, une première au Canada ou une première pour la firme. Le niveau d'innovation le plus général, une première pour la firme, est analysé dans la présente étude.

Dans le tableau 2, nous voyons que la taille de la collectivité ne suffit pas à elle seule à expliquer les différences dans le pourcentage d'établissements innovateurs dans une collectivité. Les résultats montrent que plusieurs RMR comptent un pourcentage d'établissements innovateurs du secteur de la fabrication significativement inférieure à l'estimation nationale (7 RMR sur 26), tandis que plusieurs AR comptent un pourcentage significativement plus élevé d'établissements innovateurs (22 AR sur 114). Le même résultat figure dans une étude de Therrien (2003), selon lequel il existe davantage de variations dans le pourcentage d'établissements innovateurs selon le secteur industriel que selon la taille de la ville<sup>6</sup>.

Le tableau 3 montre les résultats pour les 140 collectivités, selon la province. À Terre-Neuve-et-Labrador, la seule collectivité pour laquelle nous disposons suffisamment de données est St. John's, et le pourcentage d'établissements innovateurs ne diffère pas de façon significative de l'estimation nationale. À l'Île-du-Prince-Édouard, deux collectivités, Charlottetown et Summerside, se situent significativement inférieure à l'estimation nationale.

En Nouvelle-Écosse, Halifax compte un pourcentage d'établissements innovateurs qui ne diffère de façon significative de l'estimation nationale tandis que Cape

**Tableau 2 : Innovation dans les collectivités mesurée par le pourcentage d'entreprises innovatrices du secteur de la fabrication par rapport à l'estimation nationale, pour toutes les régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 1997 à 1999**

	Nombre de RMR	Pourcentage des RMR	Nombre de AR	Pourcentage des AR
Significativement plus élevée que l'estimation nationale (+)	7	27 %	22	19 %
Ne diffère pas de façon significative de l'estimation nationale (=)	12	46 %	31	27 %
Significativement inférieure à l'estimation nationale (-)	7	27 %	9	8 %
Non disponible (n.d.)	0	0 %	52	46 %
<b>TOTAL</b>	<b>26<sup>1</sup></b>	<b>100 %</b>	<b>114<sup>2</sup></b>	<b>100 %</b>

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'innovation de 1999

- Ottawa-Hull apparaît dans le calcul de la province du Québec et de l'Ontario.
- Les ARs dont les limites touchent deux provinces apparaissent dans le calcul de ces deux provinces et les ARs dont l'échantillon est insuffisant pour produire une estimation ne sont pas inclus.

Breton compte un pourcentage significativement inférieure à l'estimation nationale. Deux collectivités — Truro et New

4. Un test d'hypothèse a été fait à déterminer si la différence entre l'estimation nationale et l'estimation de la RMR ou la AR était significative.  
5. Voir les notes à la fin pour la définition des établissements innovatrices et pour la description de la méthodologie de l'enquête sur l'innovation 1999.

6. Voir <http://www.druid.dk/conferences/summer2003/Papers/THERRIEN.pdf> ou obtenir la dernière version du document à l'adresse suivante : [therrien.pierre@ic.gc.ca](mailto:therrien.pierre@ic.gc.ca).

Glasgow — ont un pourcentage d'établissements innovateurs significativement plus élevé que l'estimation nationale. Les résultats pour la Nouvelle-Écosse montrent, une fois encore, que le pourcentage d'établissement innovateurs dans une collectivité n'est pas seulement lié à la taille de la population, la seule RMR de cette province (Halifax) comptant un pourcentage significativement inférieur à l'estimation nationale plus faible d'établissement que des collectivités plus petites comme Truro et New Glasgow qui comptent un pourcentage significativement plus élevé que l'estimation nationale.

Au Nouveau-Brunswick, trois collectivités (Saint John, Edmundston et Fredericton) comptent un pourcentage d'établissements innovateurs que ne diffèrent pas de façon significative de l'estimation nationale. Moncton est la seule collectivité du Nouveau-Brunswick où le pourcentage d'établissements innovateurs est significativement plus élevé.

Contrairement aux collectivités de la région de l'Atlantique, des données sont disponibles pour la majorité des collectivités du Québec (26 sur 33). Au Québec, on ne compte que quatre collectivités ayant un faible pourcentage d'établissement significativement inférieur à l'estimation nationale (Chicoutimi-Jonquière, Trois-Rivières, Sept-Iles et Shawinigan), alors que 13 collectivités ont un pourcentage d'établissements innovateurs qui ne diffère pas de façon significative de l'estimation nationale, et enfin, 12 collectivités comptent un pourcentage d'établissements innovateurs significativement plus élevé que de l'estimation nationale. Dans ces collectivités où les pourcentages d'établissements innovateurs sont significativement plus élevés que l'estimation nationale, on retrouve des RMR importantes comme Montréal et Québec, ainsi que des AR plus petites, comme Magog et Granby (population estimée en 2001 de 22 535 et de 60 264 habitants respectivement)<sup>7</sup>.

Parmi les résultats frappants pour l'Ontario, on note qu'une seule collectivité (Stratford) compte un pourcentage d'établissements innovateurs significativement inférieur à l'estimation nationale. Toutefois, la proportion de collectivités pour lesquelles nous ne disposons pas de données est plus grande en Ontario (14) qu'au Québec (7). Parmi les RMR, Ottawa, Oshawa, London, St. Catharines, Sudbury et Hamilton comptent un pourcentage

d'établissement innovateurs qui ne diffère pas de l'estimation nationale, tandis que Toronto, Kitchener et Windsor enregistrent des pourcentages d'établissements innovateurs significativement plus élevés de l'estimation nationale.

Au Manitoba et en Saskatchewan, les données permettent de produire des indicateurs pour quelques collectivités seulement, dont aucune ne compte un pourcentage significativement plus élevé d'établissements innovateurs. À Winnipeg, la seule collectivité du Manitoba pour laquelle les observations sont suffisantes pour produire un indicateur, le pourcentage d'établissements est significativement inférieur à l'estimation nationale. Regina, Saskatoon et Moose Jaw ont un pourcentage que ne diffère pas de façon significative de l'estimation nationale.

En Alberta, une AR, Grande Prairie, affiche un pourcentage d'établissements innovateurs significativement plus élevé que l'estimation nationale, tandis que les deux RMR de la province, Calgary et Edmonton, enregistrent des pourcentages significativement inférieurs à l'estimation nationale. Les cinq autres collectivités pour lesquelles des données sont disponibles ne diffèrent pas de façon significative de l'estimation nationale.

En Colombie-Britannique, seulement deux collectivités — Kamloops et Williams Lake — comptent un pourcentage significativement plus élevé d'établissements innovateurs que l'estimation nationale. Vancouver et Victoria, les deux RMR de la province ont un pourcentage d'établissements significativement inférieur à l'estimation nationale.

En résumé, le Centre du Canada (Québec et Ontario) et l'Est du Canada (provinces de l'Atlantique) sont plus susceptibles que l'Ouest de compter des collectivités où le pourcentage d'établissements innovateurs dans le secteur de la fabrication est significativement plus élevé que l'estimation nationale. Seulement trois des 29 collectivités ayant un pourcentage d'établissements significativement plus élevé que l'estimation nationale se trouvent dans l'Ouest (une en Alberta et deux en Colombie-Britannique). Toutefois, on doit noter que certains facteurs qui ne sont pas pris en compte dans l'analyse, comme la composition des industries et la taille des firmes, pourraient expliquer ces différences.

#### Documents de travail DSIIIE

Les documents de travail DSIIIE publient des travaux relatifs aux questions liées à la science et la technologie. Tous les documents sont sujets à un contrôle interne. Les opinions exprimées dans les articles sont celles des auteurs et ne sont pas nécessairement partagées par Statistique Canada.

Fax : (613-951-9920); Courriel : [Dsiieinfo@statcan.ca](mailto:Dsiieinfo@statcan.ca)

**Enquête sur l'innovation de 1999**

La présente étude utilise les données de l'Enquête sur l'innovation de 1999 de Statistique Canada, qui comporte des données pour 5 455 entreprises provinciales du secteur de la fabrication, soit une population totale de 9 303 établissements (population pondérée). Par entreprise provinciale, on entend une entreprise dont tous les établissements se trouvent dans la même province et appartiennent à la même industrie<sup>8</sup>. Au départ, l'enquête était conçue pour produire des estimations nationales et provinciales selon les définitions figurant dans le Manuel d'Oslo de l'OCDE/Eurostat<sup>9</sup>. Une entreprise provinciale innovatrice en est une qui a développé des produits ou des processus nouveaux ou sensiblement améliorés au cours des trois années précédentes (1997 à 1999). Le niveau d'innovation le plus général est « une première pour la firme ». L'enquête recueille également des données sur l'innovation qui constitue « une première au Canada » et « une première mondiale ».

Des modifications ont été apportées à la base de données, afin de permettre la production des estimations infraprovinciales selon la région métropolitaine de recensement (RMR), l'agglomération de recensement (AR) ou la région économique (RE)<sup>10</sup>. Tout d'abord, à partir du Registre des entreprises de Statistique Canada, chaque entreprise provinciale pour laquelle des données d'enquête sont disponibles a été ventilée selon les établissements qui la composent. À partir des codes postaux, l'emplacement de chaque établissement a été affecté à une région géographique particulière.

En deuxième lieu, les réponses à l'enquête des entreprises provinciales ont été réparties entre chacun des établissements constituant ces entreprises. Cette méthodologie suppose que les caractéristiques de chacun des établissements au sein d'une entreprise provinciale sont les mêmes. Des tests ont été effectués afin de déterminer si les estimations infraprovinciales tirées uniquement des entreprises comptant un seul établissement diffèrent de façon significative de celles qui comprennent également des entreprises comptant plusieurs établissements. Ces tests n'ont pas permis

d'observer des écarts significatifs. Une étude antérieure,<sup>11</sup> analysant des entreprises provinciales, a permis d'obtenir des résultats semblables à ceux du présent document de travail. Le pourcentage des établissements innovateurs en Ontario et au Québec était plus élevé que celui de l'Est du Canada qui, à son tour, était généralement plus élevé que celui de l'Ouest du Canada : Ontario (83 %), Québec (82 %), Île-du-Prince-Édouard (80%), Terre-Neuve (77 %), Nouvelle-Écosse (77 %), Nouveau-Brunswick (74 %), Colombie-Britannique (74 %), Saskatchewan (74 %), Alberta (74 %) et Manitoba (73 %).

Enfin, une méthode de pondération des établissements a été appliquée, afin d'estimer la population d'établissements. La population cible passe donc des entreprises provinciales comptant plus de 19 employés et ayant des revenus d'au moins 250 000 \$, aux établissements affiliés à des entreprises provinciales, qui comptent plus de 19 employés et qui ont des revenus d'au moins 250 000 \$.

**Unités géographiques***Région métropolitaine de recensement (RMR)*

Une RMR est délimitée autour d'un noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants d'après les résultats du recensement précédent. Lorsqu'une région devient une RMR, elle le reste, même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants.

*Agglomération de recensement (AR)*

L'agglomération de recensement est délimitée autour d'un noyau urbain comptant une population de 10 000 à 99 999 habitants.

*Nombre de RMR et d'AR (1996)*

Selon la *Classification géographique type de 1996* de Statistique Canada, qui a été utilisée pour la présente étude, on compte 26 RMR et 114 AR. Cela donne lieu à 140 collectivités et nous pouvons produire des estimations fiables pour 88 d'entre elles.

8. Pour plus de détails sur la méthodologie de l'enquête, voir : Susan Schaan et Brian Nemes, *Enquête sur l'innovation 1999, Cadre méthodologique : décisions prises et leçons apprises*. Statistique Canada, document de travail n° 12 de la DSIIE, n° 88F0006XIE au catalogue, juin 2002.

9. OCDE/Eurostat, *Principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique (Manuel d'Oslo)*, Paris, 1997.

10. Pour plus de détails concernant le système de classification géographique de Statistique Canada, voir : Statistique Canada, *Classification géographique type 1996 (CGT). Volume 1. La classification*, n° 12-571-XPB1996001 au catalogue, 1997.

11. Susan Schaan, Frances Anderson et Guy Sabourin, *L'Innovation dans les entreprises canadiennes de fabrication : estimations provinciales*, Statistique Canada, DSIIE document de travail n° 13, n° 88F0006XIB au catalogue n° 13, septembre 2001.

**Tableau 3: Rendement en matière d'innovation dans les collectivités canadiennes**

Collectivité par province	innov	Collectivité par province	innov	Collectivité par province	innov
1-Terre-Neuve		6-Ontario		8-Saskatchewan	
001 ST. JOHN'S	=	501 CORNWALL	+	745 PRINCE ALBERT	n.d.
010 GRAND FALLS- WINDSOR	n.d.	502 HAWKESBURY (ON)	n.d.	750 ESTEVAN	n.d.
011 GANDER	n.d.	505 OTTAWA-HULL	=	840 LLOYDMINSTER (SK)	n.d.
015 CORNER BROOK	n.d.	508 SMITHS FALLS	n.d.	9-Alberta	
025 LABRADOR CITY	n.d.	512 BROCKVILLE	+	805 MEDICINE HAT	=
2-Île-du-Prince-Édouard		515 PEMBROKE (ON)	n.d.	810 LETHBRIDGE	=
105 CHARLOTTETOWN	-	521 KINGSTON	=	825 CALGARY	-
110 SUMMERSIDE	-	522 BELLEVILLE	+	830 RED DEER	=
3-Nouvelle-Écosse		527 COBOURG	n.d.	833 CAMROSE	=
205 HALIFAX	=	528 PORT HOPE	n.d.	835 EDMONTON	-
210 KENTVILLE	n.d.	529 PETERBOROUGH	+	840 LLOYDMINSTER (AL)	=
215 TRURO	+	530 LINDSAY	n.d.	845 GRAND CENTRE	n.d.
220 NEW GLASGOW	+	532 OSHAWA	=	850 GRANDE PRAIRIE	+
225 CAPE BRETON	-	535 TORONTO	+	860 WOOD BUFFALO	n.d.
4-Nouveau-Brunswick		537 HAMILTON	=	865 WETASKIWIN	n.d.
305 MONCTON	+	539 ST. CATHARINES- NIAGARA	=	10-Colombie-Britannique	
310 SAINT JOHN	=	541 KITCHENER	+	905 CRANBROOK	n.d.
320 FREDERICTON	=	543 BRANTFORD	+	913 PENTICTON	=
328 BATHURST	n.d.	544 WOODSTOCK	+	915 KELOWNA	-
330 CAMPBELLTON (NB)	n.d.	546 TILLSONBURG	=	918 VERNON	=
335 EDMUNDSTON	=	547 SIMCOE	n.d.	925 KAMLOOPS	+
5-Québec		550 GUELPH	=	930 CHILLIWACK	-
330 CAMPBELLTON (QC)	n.d.	553 STRATFORD	-	932 ABBOTSFORD	=
403 MATANE	+	555 LONDON	=	933 VANCOUVER	-
404 RIMOUSKI	+	556 CHATHAM	+	935 VICTORIA	-
405 RIVIÈRE-DU-LOUP	+	557 LEAMINGTON	n.d.	937 DUNCAN	n.d.
406 BAIE-COMEAU	=	558 STRATHROY	=	938 NANAIMO	-
408 CHICOUTIMI- JONQUIÈRE	-	559 WINDSOR	+	940 PORT ALBERNI	n.d.
410 ALMA	=	562 SARNIA	=	943 COURTENAY	n.d.
411 DOLBEAU	n.d.	566 OWEN SOUND	n.d.	944 CAMPBELL RIVER	n.d.
412 SEPT-ÎLES	-	567 COLLINGWOOD	n.d.	945 POWELL RIVER	n.d.
421 QUÉBEC	+	568 BARRIE	=	950 WILLIAMS LAKE	+
428 SAINT-GEORGES	=	569 ORILLIA	=	952 QUESNEL	n.d.
430 THETFORD MINES	+	571 MIDLAND	=	955 PRINCE RUPERT	n.d.
433 SHERBROOKE	+	575 NORTH BAY	=	960 KITIMAT	n.d.
435 MAGOG	+	580 SUDBURY	=	965 TERRACE	n.d.
437 COWANSVILLE	+	582 ELLIOT LAKE	n.d.	970 PRINCE GEORGE	=
440 VICTORIAVILLE	=	584 HAILEYBURY	n.d.	975 DAWSON CREEK	n.d.
442 TROIS-RIVIÈRES	-	586 TIMMINS	n.d.	977 FORT ST. JOHN	n.d.
444 SHAWINIGAN	-	590 SAULT STE. MARIE	=		
446 LA TUQUE	n.d.	595 THUNDER BAY	+		
447 DRUMMONDVILLE	+	598 KENORA	n.d.		
450 GRANBY	+	7-Manitoba			
452 SAINT-HYACINTHE	=	602 WINNIPEG	-		
454 SOREL	=	607 PORTAGE LA PRAIRIE	n.d.		
456 JOLIETTE	=	610 BRANDON	n.d.		
459 SAINT-JEAN-SUR- RICHELIEU	=	640 THOMPSON	n.d.		
462 MONTRÉAL	+	8-Saskatchewan			
465 SALABERRY-DE - VALLEYFIELD	+	705 REGINA	=		
468 LACHUTE	n.d.	710 YORKTON	n.d.		
480 VAL-D'OR	=	715 MOOSE JAW	=		
485 ROUYN -NORANDA	n.d.	720 SWIFT CURRENT	n.d.		
502 HAWKESBURY (QC)	n.d.	725 SASKATOON	=		
505 OTTAWA- HULL (QC)	=	735 NORTH BATTLEFORD	n.d.		
515 PEMBROKE (QC)	n.d.				
				<b>Symboles</b>	
				Significativement plus élevée que l'estimation nationale	+
				Ne diffère pas de façon significative de l'estimation nationale	=
				Significativement inférieure à l'estimation nationale	-
				Non disponible	n.d.

 Source: Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation de 1999*